



PRÉFET  
DE LA MANCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

# Manche

Unité paysagère

14

### Le bocage en tableaux du Saint-Lois



## Sommaire

	Pages
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
■ Contexte	3
■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001	4
<b>Caractéristiques de l'unité paysagère</b>	<b>7</b>
■ Structure paysagère n° 1 : le bocage en tableaux sur les versants et lignes de crête	7
■ Structure paysagère n° 2 : les fonds de vallées boisés, intimes et humides	9
■ Matériaux et architecture	11
<b>Qualification de l'unité paysagère</b>	<b>14</b>
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	14
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	14
■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias	16
<b>Les dynamiques paysagères à l'oeuvre</b>	<b>20</b>
■ Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	20
■ Les enjeux relevés par les ateliers publics	27
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	27
<b>Atouts / faiblesses / opportunités / menaces</b>	<b>28</b>
■ Atouts et opportunités	28
■ Faiblesses et menaces	28
<b>Communes concernées en tout ou partie</b>	<b>29</b>



Etangs de Torigni-sur-Vire. Dignes plantées d'arbres remarquables entre les deux étangs.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

Photo de couverture : Vergers à proximité du bourg de Saint-Amand.

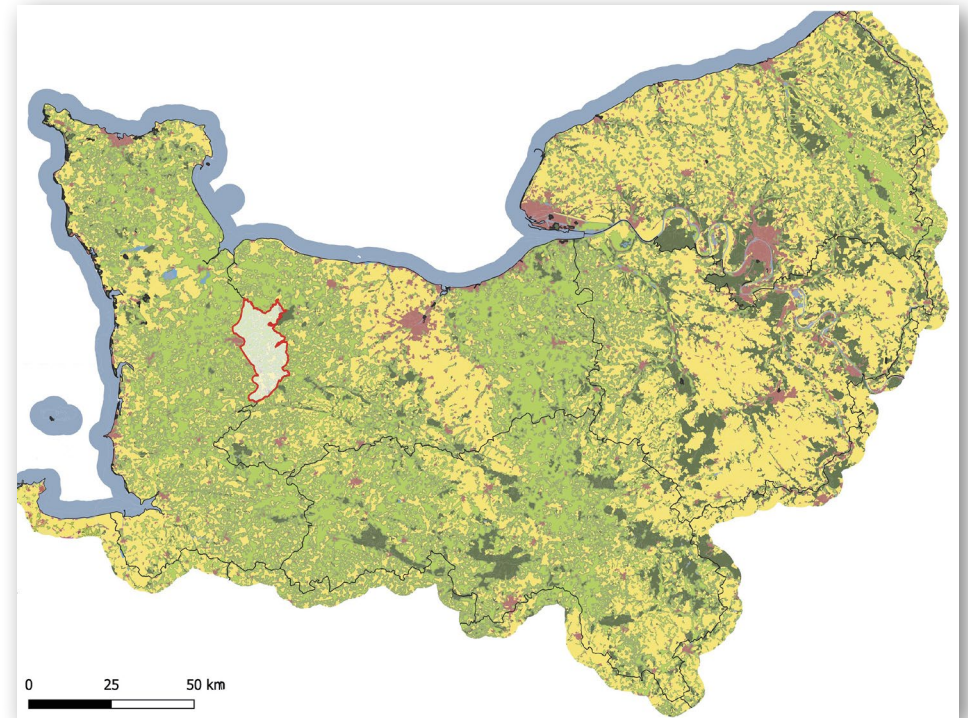
## Introduction

### Contexte

Situés à cheval sur les départements de la Manche et du Calvados, les paysages du bocage en tableaux sont rattachés culturellement au Bessin. Ils s'étendent à l'est de la ville de Saint-Lô, sur un vaste plateau schisteux creusé par de multiples vallées parallèles orientées du sud-ouest au nord-est.

Circonscrite au département de la Manche, l'unité paysagère du « Bocage en tableaux du Saint-Lois » vient préciser son territoire d'accroche : le pays Saint-Lois, qui est régit par la communauté d'agglomération de Saint-Lô. Ainsi, l'unité est limitée au nord par les marais du Bessin, au sud-est par les reliefs du synclinal bocain et au sud et à l'ouest par la vallée encaissée de la Vire au bord de laquelle s'est implantée la ville de Saint-Lô.

Les ruisseaux et rivières affluents de la Vire (ruisseaux de la Dollée, de Baudre ou de Balançon par exemple) s'écoulent parallèlement les uns aux autres et de façon rectiligne du nord-est au sud-ouest. Cette succession de vallonnements façonne des « paysages en tableaux », dans lesquels les plans paysagers sont très lisibles.



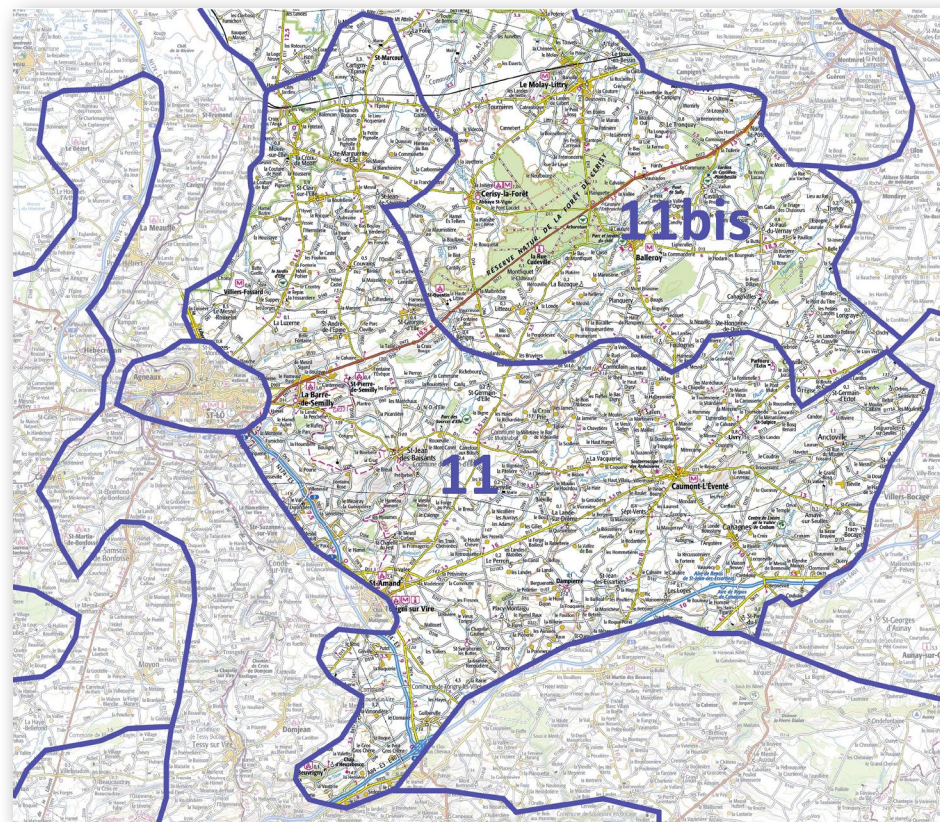
Localisation de l'unité paysagère du bocage en tableaux du Saint-Lois au sein de la région Normandie.

## Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

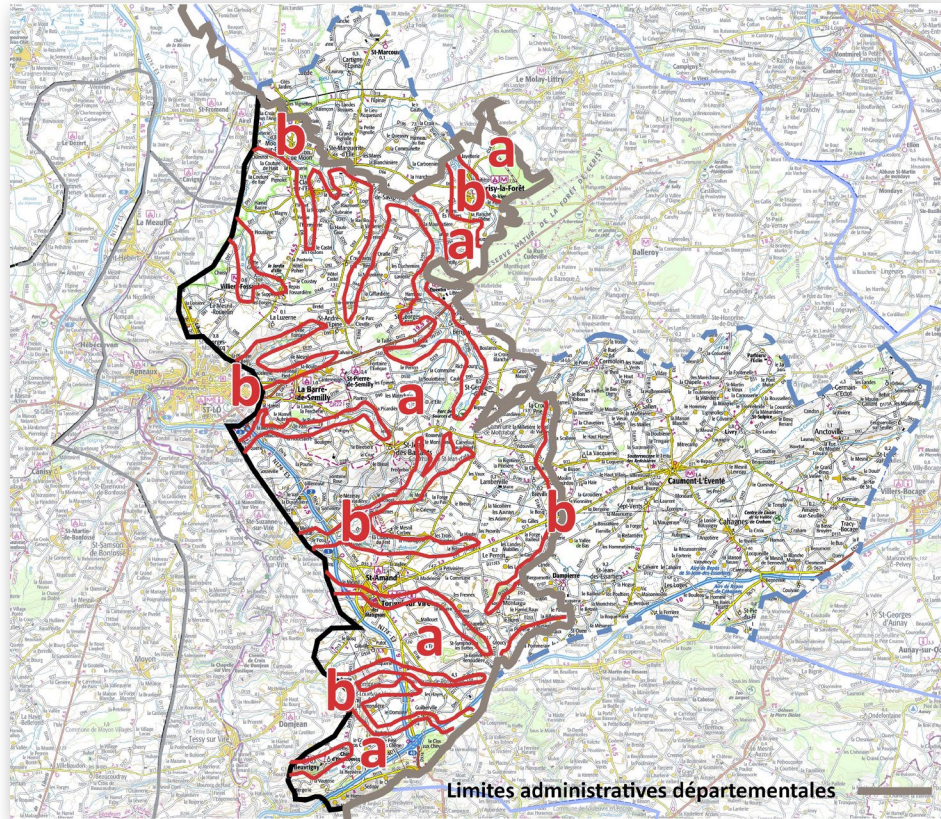
Effectuée à l'échelle départementale, l'actualisation de l'atlas propose de reprendre l'essentiel du découpage de l'unité paysagère « Le bocage en tableaux » (11) réalisé en 2001. Il est proposé d'étendre l'unité vers le bourg et les vallons de Cerisy-la-Forêt, situés au nord-est dans l'ancienne unité « Bessin méridional et boisé » (11bis), car ils répondent à la même logique d'organisation du relief en tableaux bocagers successifs.

Les limites administratives de la Manche ne constituent pas une différenciation paysagère. L'unité paysagère du « Bocage en tableaux du Saint-Lois » ne présente qu'une partie de son ensemble, l'autre se développant dans le département du Calvados à l'est et au nord. Seul le secteur présent dans la Manche sera ici décrit et analysé. C'est pourquoi l'intitulé initialement proposé du « Bocage en tableaux du Bessin et du Saint-Lois » a été remis en question lors des ateliers de concertation publique, car « le Bessin » faisant référence au département voisin du Calvados, il a été suggéré d'enlever cette précision dans le cadre de l'atlas des paysages de la Manche.

Ancien découpage de 2001



## Nouveau découpage

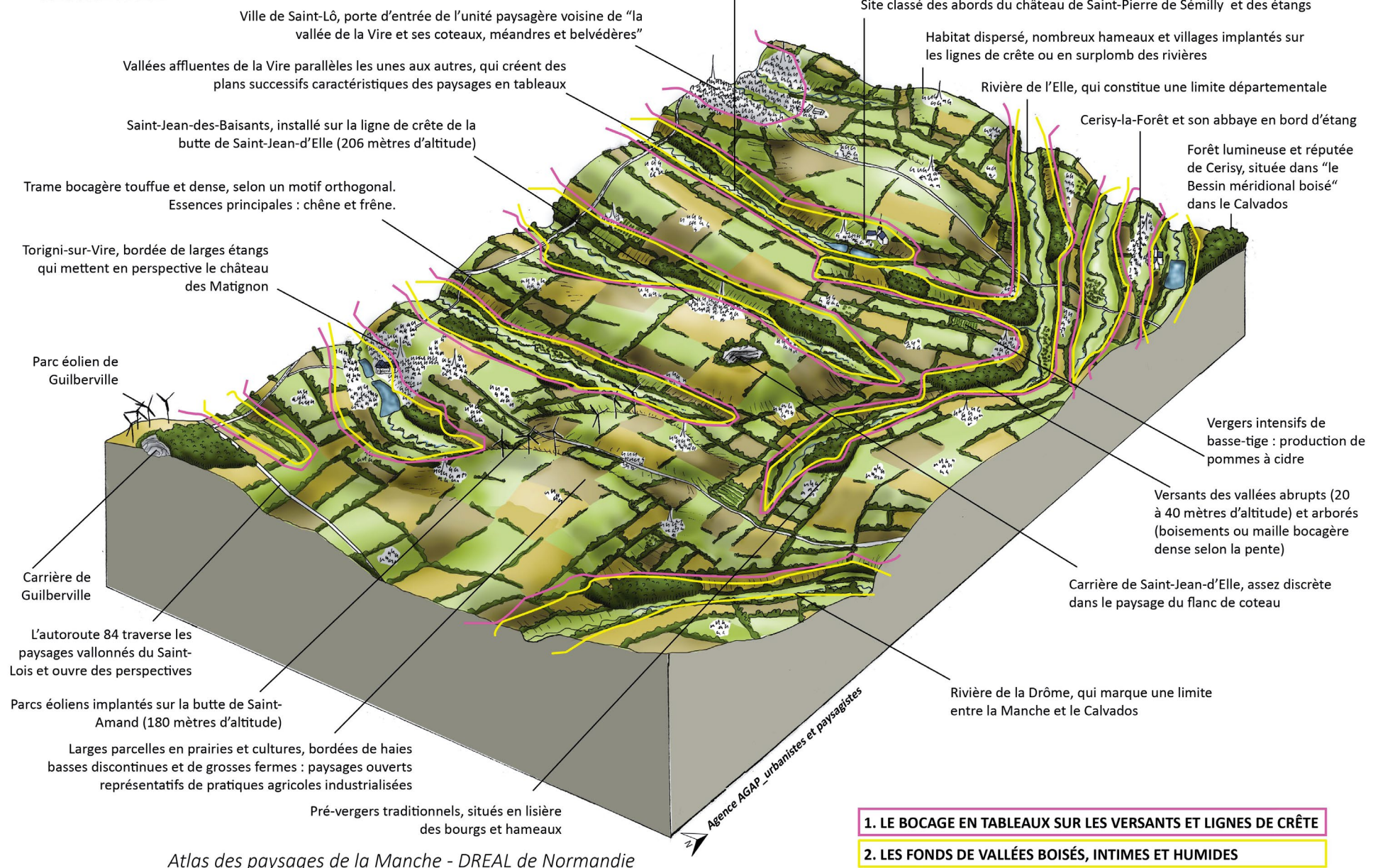


L'unité du « Bocage en tableaux du Saint-Lois » est organisée selon deux structures paysagères :

- le bocage en tableaux sur les versants et lignes de crête (a) = les coteaux et sommets de plateau de l'unité sont structurés par un bocage traditionnellement orthogonal ;
- les fonds de vallées boisés, intimes et humides (b) = les vallées sont encaissées et étroites.

## LE BOCAGE EN TABLEAUX DU SAINT-LOIS

### - Caractérisation



Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

1. LE BOCAGE EN TABLEAUX SUR LES VERSANTS ET LIGNES DE CRÊTE

2. LES FONDS DE VALLÉES BOISÉS, INTIMES ET HUMIDES

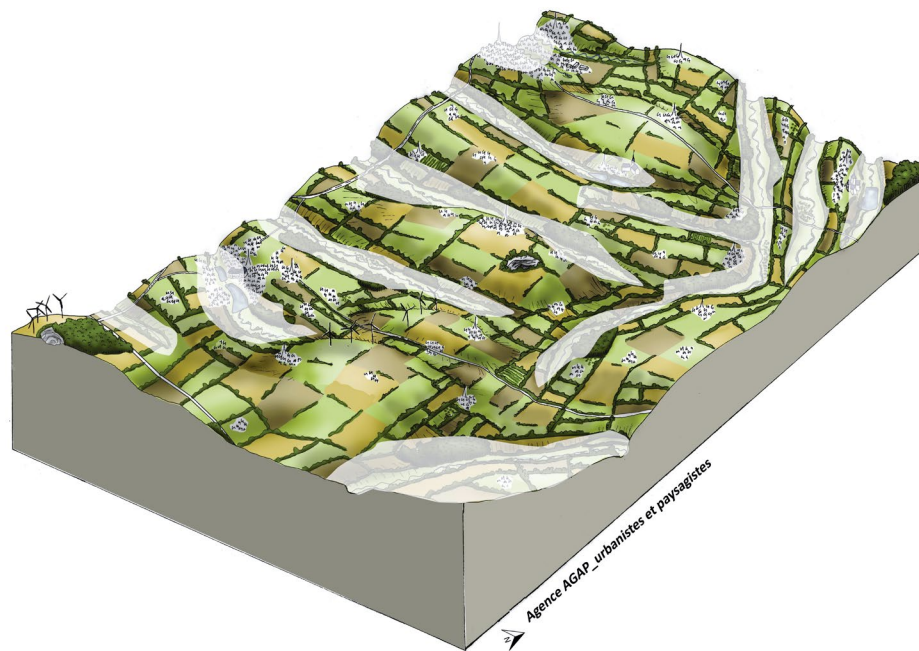
## Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

Les cours d'eau affluents de la Vire façonnent une succession de vallonnements et ainsi de plans paysagers qui caractérisent les « paysages en tableaux », emblématiques de l'unité.

### Structure paysagère n° 1 : le bocage en tableaux sur les versants et lignes de crête



Sur les versants et les lignes de crête de l'unité, les « paysages en tableaux » sont soulignés par le maillage orthogonal des haies, que le chêne et le frêne habillent en grande proportion. Aujourd'hui, ce bocage est devenu

assez irrégulier : parfois, quelques haies basses discontinues rythment des paysages ouverts, tandis qu'ailleurs des haies denses et touffues limitent les vues.

Quatre lignes de crête majeures dominent le plateau schisteux et offrent de larges panoramas sur le bocage en tableaux du Saint-Lois : l'une s'étend de Saint-André-de-l'Épine à Saint-Georges-d'Elle, deux autres se trouvent sur la commune de Saint-Jean-d'Elle, et la dernière se situe sur la commune de Saint-Amand-Villages. Cette dernière accueille une carrière de 19 hectares creusée dans le flanc du coteau, rendue discrète par la végétation qui l'encadre. Il en existe une autre sur la commune de Guilberville, également camouflée par le bocage et les boisements l'environnant. Visibles de très loin, notamment depuis l'autoroute A84, des parcs éoliens occupent les hauteurs du plateau et rythment l'horizon, à Saint-Amand-Villages et à Guilberville au sud, en limite de l'unité paysagère.

#### ● Les paysages fermés traditionnels de bocage en tableaux

L'agriculture locale est traditionnellement tournée vers la production laitière, offrant des paysages dominés par les prairies pâturées et fauchées vert tendre. La maille du bocage traditionnel qui cerne ces prairies majoritaires est dense, orthogonale et a tendance à fermer les vues. Constituée de chênes, de frênes et d'érables sycomores, la haute strate des haies rythme les vallonnements et souligne les lignes de crête.

Parfois plantés sur talus, noisetiers, aubépines, prunelliers et ormes occupent la strate arbustive des haies. La présence des routes et chemins creux est significative dans ces paysages. Des pré-vergers traditionnels sont dispersés au sein de l'unité, situés généralement en périphérie des hameaux. Quelques vergers intensifs de basse-tige occupent de grandes parcelles, pour la production de pommes à cidre.



Prairie enclose verdoyante, à proximité du hameau La Marerie, Couvains.



Vergers intensifs et replantation récente de pommiers, à proximité du bourg de Saint-Amand.

### ● Les paysages ouverts par des pratiques agricoles contemporaines

Dans certains secteurs, les parcelles sont vastes, délimitées par des haies discontinues et moins hautes que sur le reste de l'unité. Les vues y sont élargies, tel que sur la butte de Saint-Jean-d'Elle, le long de la route départementale 11. Ces champs étendus, façonnés par une pratique agricole intensive, sont occupés par les prairies ou les cultures fourragères. A leurs abords, de grands hangars avoisinent des fermes traditionnelles et banalisent les paysages ruraux du fait des volumes et matériaux standardisés employés.



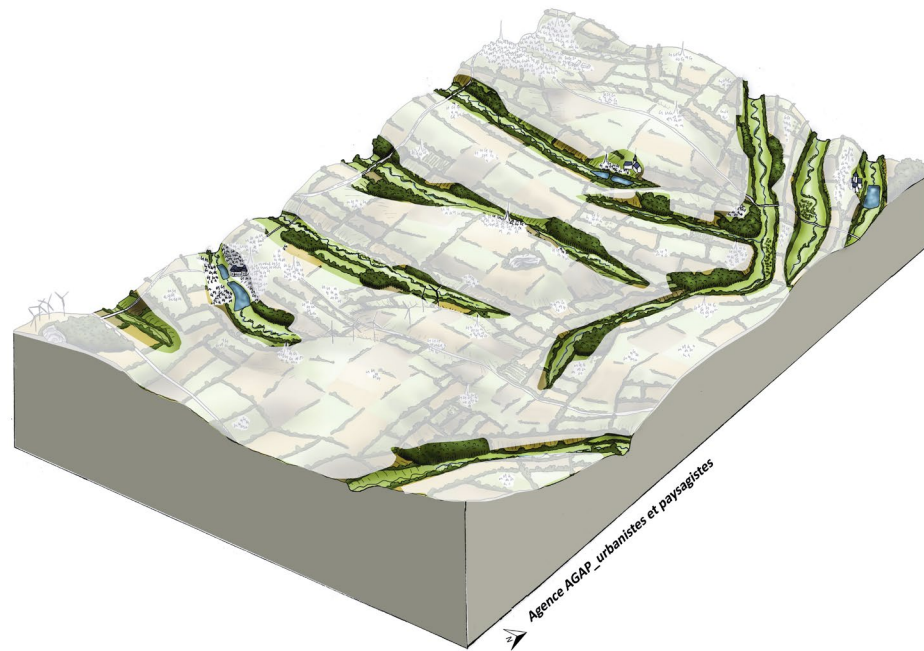
De grandes cultures occupent les hauteurs, bordées de haies discontinues, RD 11, Saint-Jean-d'Elle.



Large visibilité sur les vallons bocagers du Saint-Lois et sur trois éoliennes perchées, qui marquent ces paysages ruraux de leur empreinte industrielle, RD 59, Saint-Jean-d'Elle.



## Structure paysagère n° 2 : les fonds de vallées boisés, intimes et humides



Parmi les rivières de l'unité, les plus importantes sont l'Elle et la Drôme, dont certains tronçons servent de limites entre la Manche et le Calvados. Les vallées étroites et assez encaissées du « Bocage en tableaux du Saint-Lois » suivent généralement un tracé rectiligne, ce qui offre de belles perspectives au sein de ces décors intimistes. Abrupts et arborés, les versants dominent entre 20 et 40 mètres de hauteur les fonds de vallées étroites et herbagers larges d'environ 100 mètres. Certains bourgs occupent les abords des lits majeurs, tels que Torigni-sur-Vire, Saint-Pierre-de-Sémilly, la Barre-de-Sémilly et Cerisy-la-Forêt, auprès desquels des étangs ont été aménagés dès le Moyen-Âge. D'autres occupent les flancs de coteaux en surplomb des vallées, tel que Villiers-Fossard par exemple.

### ● Les fonds de vallées intimes

De faibles gabarits, les cours d'eau sillonnent les fonds de vallées herbagers et humides. Ils sont bordés parfois de ripisylves constituées essentiellement de saules buissonnants et plus rarement de peupliers à la silhouette verticale. Les versants sont assez arborés, organisés par une maille bocagère dense, voire occupés sur leurs flancs abrupts par de véritables boisements plus sombres. Cet écrin de verdure encadrant le fond de vallée lui confère une ambiance intime.



Vallée herbagère du ruisseau de Branche, rive droite boisée avec quelques résineux, route du Bourg, Saint-Jean-de-Savigny.



Vallée verdoyante de l'Elle, grands et beaux sujets arborés en limite de lit majeur, RD 192, La Rocque, Cerisy-la-Forêt.

### ● Les bourgs, hameaux et édifices en bordure de cours d'eau et d'étangs

Dès le Moyen-Âge, les rivières et ruisseaux qui traversent les bourgs de l'unité ont souvent fait l'objet de rétention d'eau pour la défense des lieux et comme vivier pour les habitants. Aujourd'hui, ces étangs hébergent diverses activités de loisirs : la pêche notamment et les promenades. Situées parfois aux abords de monuments architecturaux remarquables, ces pièces d'eau créent de belles mises en scène, dignes des jardins paysagers « à l'anglaise » du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les photographes valorisent ces perspectives, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, par les cartes postales ou photographies d'art. Les étangs de Torigni-sur-Vire constituent un site inscrit depuis 1965, afin de protéger leurs abords et leurs perspectives de l'urbanisation. Aménagés pour la défense de l'ancienne forteresse au XII<sup>e</sup> siècle et autrefois utilisés comme viviers et sources d'eau pour les manufactures, les plans d'eau continuent, aujourd'hui, de structurer fortement le paysage urbain de Torigni, en tant que lieu de promenade, entre ville et nature.



Entourée de pelouses, l'abbaye Saint-Vigor surplombant l'étang, souvent représentée et photographiée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, Cerisy-la-Forêt.



Vue depuis la rive droite de l'étang de Torigni, offrant une vue dégagée sur le vallon au versants arborés, place de l'Orangerie à Torigni-sur-Vire.



Etang dans lequel se reflètent les lisières arborées denses, offrant au visiteur un cadre paysager paisible des plus charmants, Saint-Pierre-de-Sémilly.

## Matériaux et architecture

Le bâti traditionnel du pays Saint-Lois est principalement constitué de pierres allongées et éclatées à dominante schisteuse de couleur variable selon leur altération : noir, gris, bleu, vert ou beige ; sous ardoises. On trouve parfois des bâtiments maçonnés en moellons de poudingue de teinte pourpre, tel qu'à Torigni-sur-Vire. Quelques fermes sont bâties en terre, selon diverses techniques, avec un soubassement en moellons de pierre.

Le corps de ferme est composé de plusieurs bâtiments de différentes fonctions et dimensions qui sont organisés en L, en U ou entièrement clos autour d'une cour intérieure. Les maisons rurales traditionnelles aux volumes simples sont longilignes. Les ouvertures ont des dimensions et des formes variées, sans recherche de symétrie de façade. Les maisons traditionnelles de bourgs et centres-villes sont mitoyennes et plus hautes (R+1 à R+2 avec combles), avec des façades généralement symétriques. Leur ligne de faîtage est le plus souvent parallèle à la rue.

Les pavillons sont très nombreux le long des axes routiers principaux et en périphérie des villes, villages et hameaux. L'hétérogénéité des jardins et façades dénotent avec les paysages traditionnels du Saint-Lois.

Tel que Torigni-sur-Vire, plusieurs villages et villes de l'unité ont été bombardés lors de la Seconde Guerre mondiale. Les maisons de la Reconstruction marquent les paysages urbains, tout en reprenant les codes de l'architecture locale traditionnelle : parements en pierre sur maçonneries de parpaings, façades et ouvertures élargies, immeubles plus profonds, toits d'ardoises continus d'une maison à l'autre. Les espaces publics ont été également élargis afin de s'adapter aux besoins des automobilistes.

L'unité possède plusieurs châteaux et beaux domaines qui participent à son identité paysagère. Situé à Saint-Pierre de Sémilly et d'une surface de 17 hectares, le site de l'ancien château médiéval, ses abords et les étangs, sont classés depuis 1947. Inscrit dans un bel écrin de verdure, l'un des étangs est visible depuis la route sur digue qui sépare les deux plans d'eau. Bâti au XVI<sup>e</sup> siècle à l'emplacement du fort médiéval démolé, le château neuf domine la vallée boisée. Plusieurs monuments historiques ont aussi été classés au sein de l'unité : l'abbaye de Cerisy-la-Forêt, depuis 1840, bordée

d'un étang dans lequel elle se reflète, la chapelle Heuzebrocq à Beuvrigny, depuis 1959, qui possède un plafond en bois remarquable, faisant penser à une coque de bateau, et le château des Matignon à Torigni-sur-Vire, en 1840, bâti en poudingue de teinte pourpre et au pied duquel s'étendent les étangs de Torigni, qui permettent de donner une idée de la splendeur passée de ce vaste domaine, inscrit au titre des sites en 1965 pour ses qualités pittoresques et historiques.



Ferme organisée en 'U' autour d'une cour intérieure, lieu-dit la Humaudière, Cerisy-la-Forêt.



Ancien corps de ferme en terre sur soubassement de pierre, Lieu-dit Hôtel Durant, Villiers-Fossard.



Immeubles de la Reconstruction avec parements en poudingue ou en grès, Rue de Robert du Mont, Torigni-sur-Vire.



Château de Semilly, en amont du village et des étangs, dans un environnement intime et arboré, RD 390, Saint-Pierre-de-Semilly.

# LE BOCAGE EN TABLEAUX DU SAINT-LOIS

## - Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité

Unité paysagère voisine :  
"Les Marais du Cotentin et du Bessin  
et leurs franges bocagères"



Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

## Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

### L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'approche sociologique de l'unité paysagère a été abordée lors de trois ateliers publics. Un total de vingt-trois personnes a participé, regroupant des élus (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux), des techniciens des communautés de communes, des habitants, des représentants du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et ceux du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Manche (CAUE).

#### ● L'appropriation du nom

L'intitulé proposé de « Le bocage en tableaux du Saint-Lois » a été reconnu par les participants.

Ateliers du paysage

### Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Dans les discours des participants entendus au cours des différents ateliers et du travail cartographique réalisé, cette unité paysagère a suscité un nombre de commentaires, assez limité :

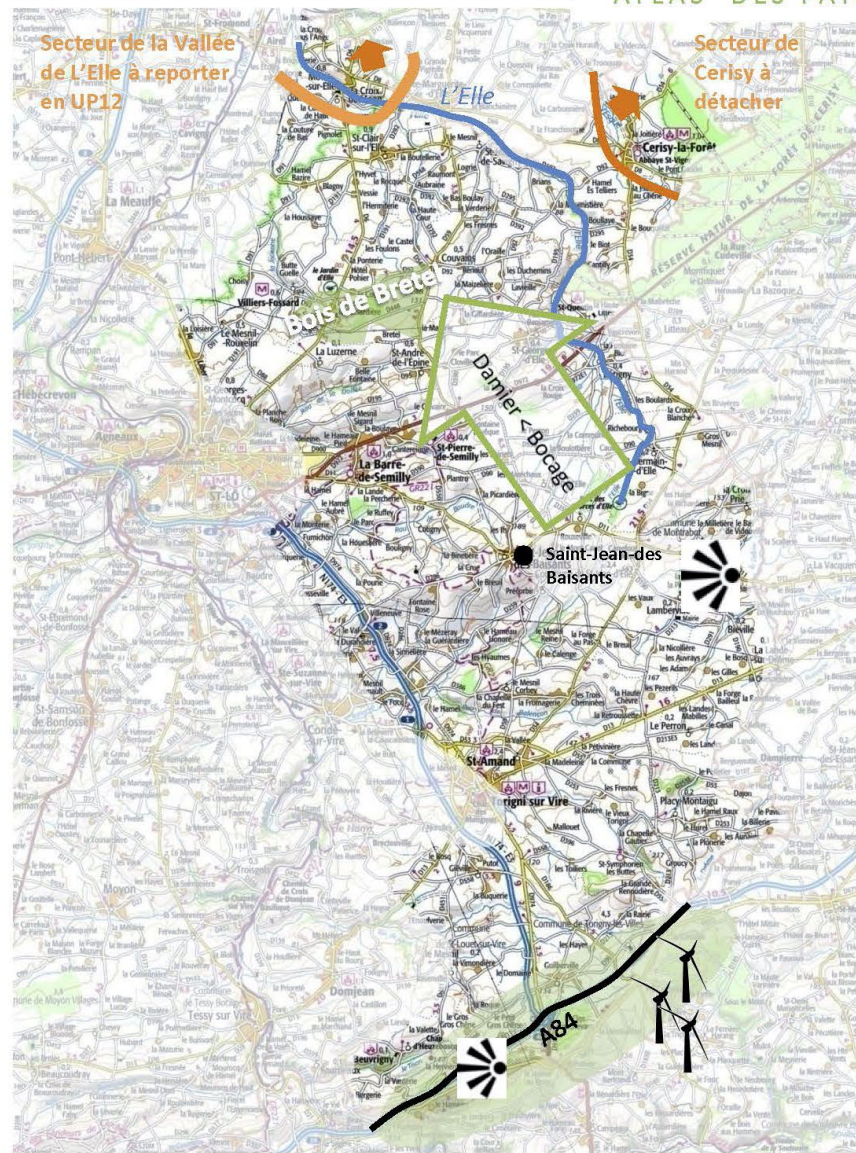
- la commune de Saint-Jean-des-Baisants, aujourd'hui intégrée à la commune nouvelle de Saint-Jean-d'Elle, a été reconnue comme site remarquable pour ses panoramas sur le bocage environnant. La maille bocagère s'ouvre et se diffuse progressivement en damier, suivant le gradient de pente qui rythme l'unité paysagère du sud vers le nord ;
- le secteur du Bois de Bretel, à Couvains, a été cité comme offrant un cadre paysager remarquable par la densité maintenue du bocage et la forte présence de chemins creux ;
- l'Elle, affluent de la Vire, est un élément structurant du paysage bordant toute la partie nord-est de l'unité paysagère. Son influence est illustrée par sa présence dans la toponymie locale des communes : Saint-Germain-d'Elle, Saint-Georges-d'Elle, Sainte-Marguerite-d'Elle, Saint-Clair-sur-l'Elle, Moon-sur-Elle... dont une partie est intégrée à l'unité paysagère ;
- le tracé de l'autoroute A84 a été présenté comme une opportunité inattendue d'ouverture paysagère sur le bocage, tout particulièrement au niveau du parc éolien qui borde l'axe routier.

UNITE  
PAYSAGERE  
**14**

Carte mentale  
du Bocage en  
tableaux du  
Saint-Lois ,  
réalisée d'après  
les Ateliers des  
Paysages ©

Planches 1 et 2

©2020, Environnement &  
Société, cabinet de sociologie  
urbaine et environnementale ,  
Fond de carte, AGAP, mai 2019



**Planche 1.**  
Éléments remarquables et ponctuels reconnus localement (localisation et dénomination)

- Lieux
- ☼ Points de vue paysagers
- ☼ Eoliennes

Ensembles paysagers remarquables

- Lié à l'eau
- Lié au végétal
- Lié à l'urbanisation
- Lié à l'architecture

Axes structurant le paysage lié

- Réseau routier
- Réseau hydrographique
- Autres (ligne THT, ligne de crête, voie ferrée...)
- Limites administratives départementales

**Planche 2. Propositions de modification des limites de l'UP**

- Nouvelles limites proposées
- ↑ Extension ou restriction de l'emprise de UP



## L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias

L'unité paysagère du « Bocage en tableaux du Saint-Lois » est très peu représentée par les artistes ou évoquée par les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Les bourgs principaux de Cerisy-la-Forêt et Torigny-sur-Vire ainsi que leurs environs concentrent le plus grand nombre de visuels, principalement des photographies d'artistes ou des cartes postales des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle.

La campagne et son bocage emblématique restent assez discrets au sein des représentations. L'attention est axée sur les monuments de l'unité, les étangs et les bois. Située en lisière de l'unité dans le Calvados, la forêt de Cerisy est photographiée et valorisée par Sabrina LORKIN au XXI<sup>e</sup> siècle.



Carte postale - Château de l'étang, Torigny-sur-Vire, XX<sup>e</sup> siècle.  
Château des Matignon dans un environnement arboré en bord d'étang de Torigny.

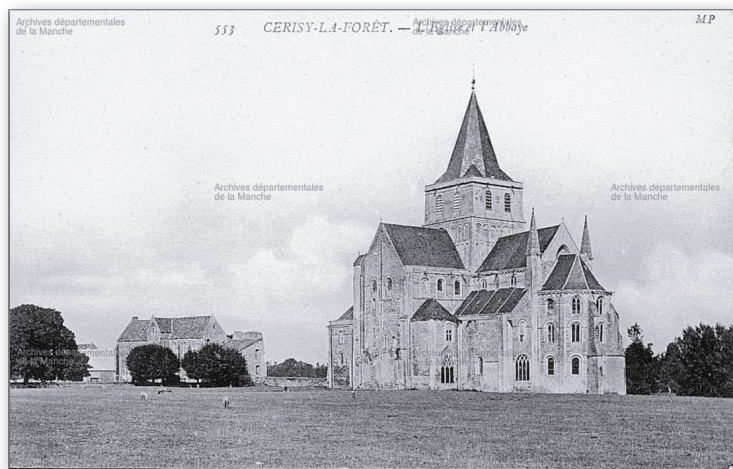
Classée au titre des monuments historiques depuis 1840, l'abbaye de Cerisy-la-Forêt est un marqueur de l'unité compte tenu de son histoire très ancienne. Reconstituée et agrandie à plusieurs reprises, sa partie la plus primitive date du VI<sup>e</sup> siècle. Le peintre Adolphe MAUGENDRE l'avait représentée au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'inclure dans les inventaires patrimoniaux des monuments de France.

Plusieurs châteaux et une abbaye sont au cœur des représentations paysagères de l'unité : à Torigny-sur-Vire comme à Saint-Pierre de Sémilly ou encore Cerisy-la-Forêt, les photographes et peintres mettent en scène les monuments en arrière-plan des pièces d'eau encadrées d'un bel écrin de verdure.



Sabrina LORKIN - Forêt de Cerisy-la-Forêt, XXI<sup>e</sup> siècle.  
Ambiance secrète et paisible de la forêt lumineuse de Cerisy.





Carte postale - Eglise et abbaye de Cerisy-la-Forêt, XX<sup>e</sup> siècle.  
 Abbaye isolée au sein d'une vaste prairie, encadrée de quelques haies bocagères.

Les sites clés retrouvés dans les représentations et guides touristiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sont : Cerisy-la-Forêt, son abbaye et le château de la Couespellière ; Torigni-sur-Vire, ses étangs et le château des Matignon ; Saint-Pierre de Sémilly, son château, son parc et ses étangs ; le château de Mesnilville à Couvains ; le jardin d'Elle à Villiers-Fossard.

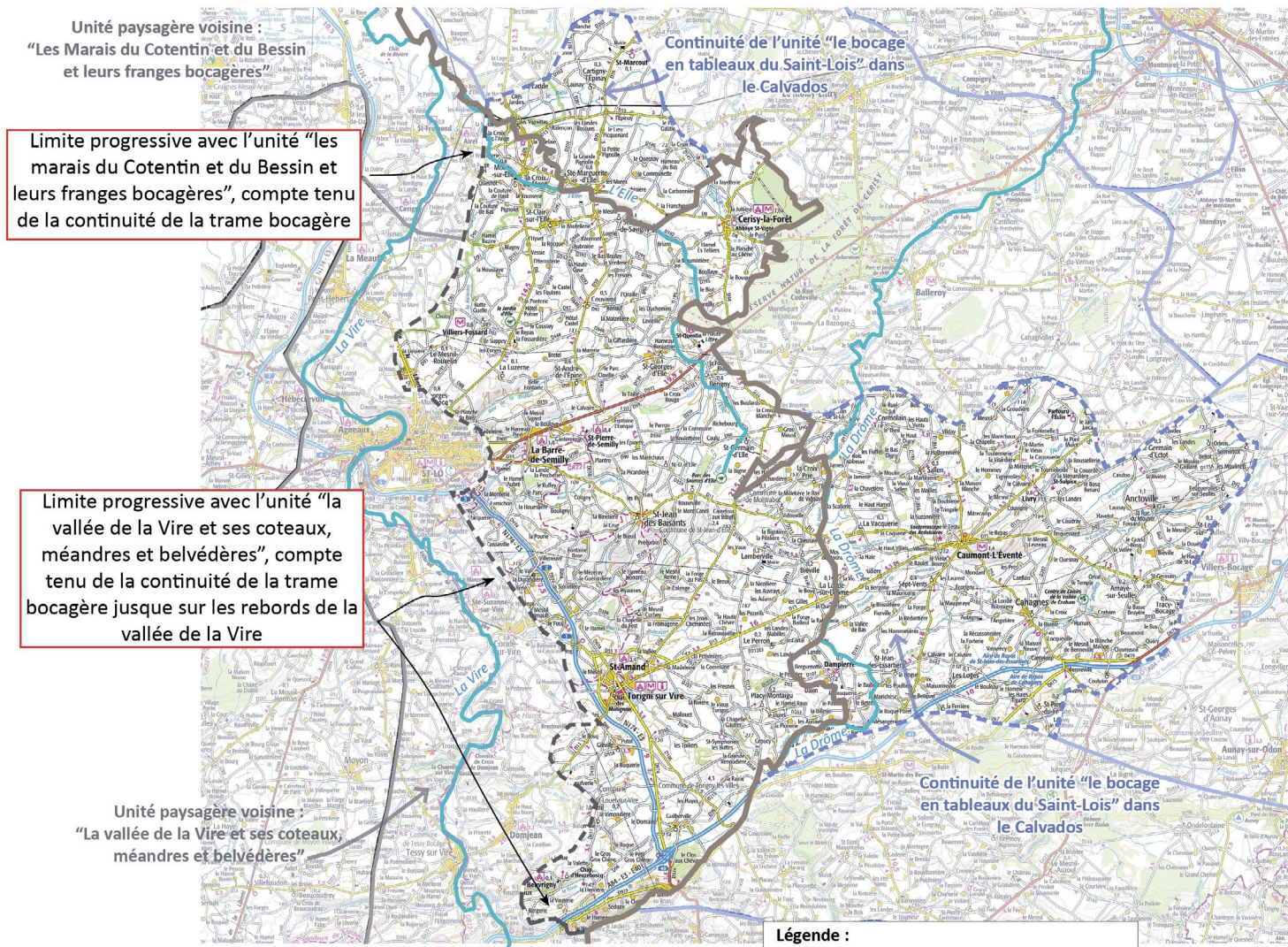
Ainsi, au travers du regard des peintres et photographes ayant arpenté le « Bocage en tableaux du Saint-Lois » depuis plus de deux siècles, les motifs paysagers qui ont retenu le plus l'attention sont les châteaux, les abbayes ainsi que leurs parcs, leurs jardins et leurs étangs.



DOMALAS  
 Pointe du château,  
 Saint-Pierre de Semilly,  
 XXI<sup>e</sup> siècle  
 Entrée du château  
 d'aspect secret, dans un  
 environnement arboré  
 automnal.

## LE BOCAGE EN TABLEAUX DU SAINT-LOIS

### - Caractérisation des limites de l'unité



Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

## LE BOCAGE EN TABLEAUX DU SAINT-LOIS

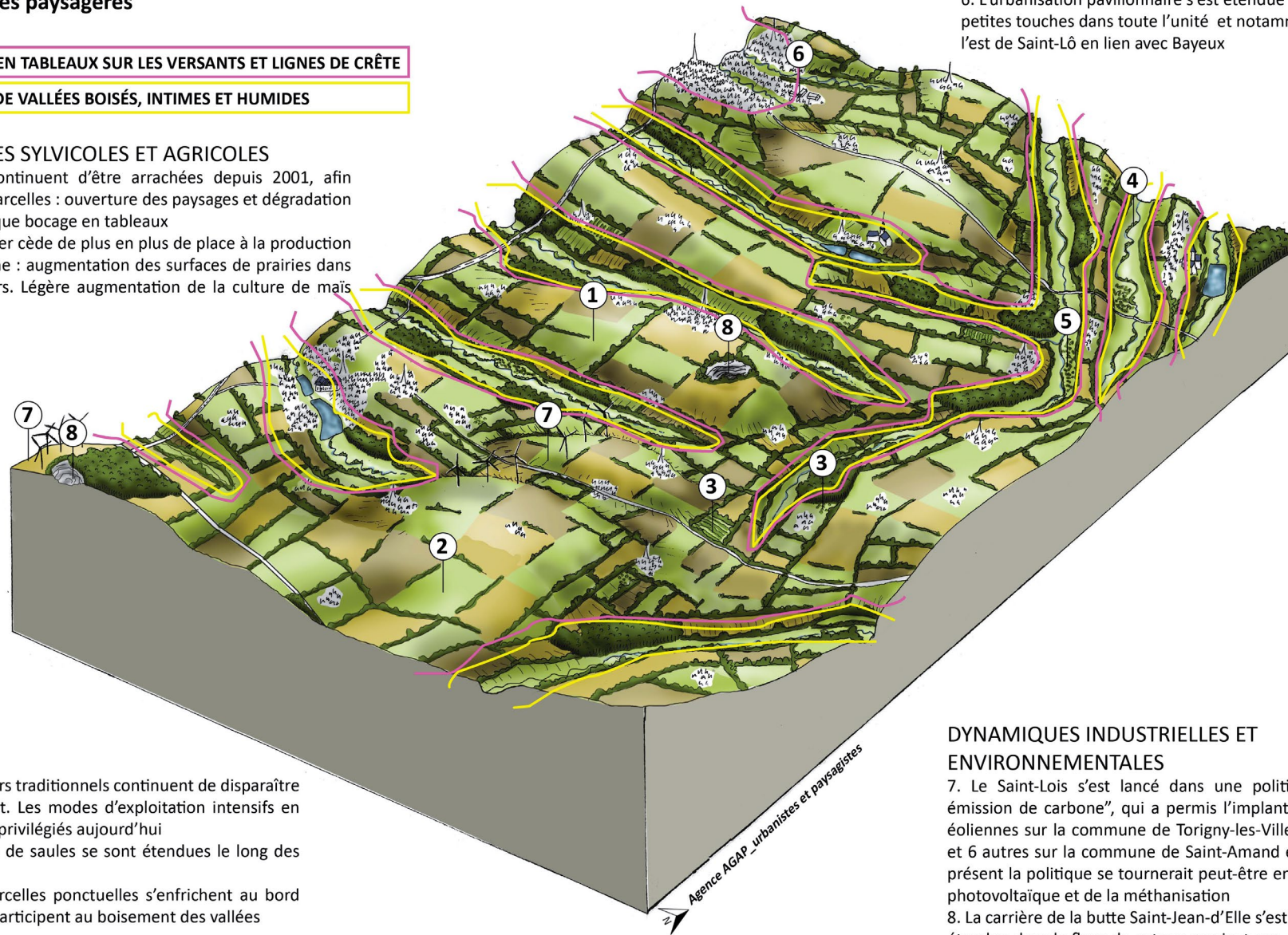
### - Dynamiques paysagères

#### 1. LE BOCAGE EN TABLEAUX SUR LES VERSANTS ET LIGNES DE CRÊTE

#### 2. LES FONDS DE VALLÉES BOISÉS, INTIMES ET HUMIDES

### DYNAMIQUES SYLVICOLES ET AGRICOLES

1. Les haies continuent d'être arrachées depuis 2001, afin d'agrandir les parcelles : ouverture des paysages et dégradation de l'emblématique bocage en tableaux
2. L'élevage laitier cède de plus en plus de place à la production de viande bovine : augmentation des surfaces de prairies dans certains secteurs. Légère augmentation de la culture de maïs fourrager



3. Les pré-vergers traditionnels continuent de disparaître progressivement. Les modes d'exploitation intensifs en basse-tige sont privilégiés aujourd'hui
4. Les ripisylves de saules se sont étendues le long des cours d'eau
5. Quelques parcelles ponctuelles s'enrichissent au bord des rivières et participent au boisement des vallées

### DYNAMIQUES URBAINES

6. L'urbanisation pavillonnaire s'est étendue par petites touches dans toute l'unité et notamment à l'est de Saint-Lô en lien avec Bayeux

### DYNAMIQUES INDUSTRIELLES ET ENVIRONNEMENTALES

7. Le Saint-Lois s'est lancé dans une politique "zéro émission de carbone", qui a permis l'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Torigny-les-Villes en 2007 et 6 autres sur la commune de Saint-Amand en 2011. A présent la politique se tournerait peut-être en faveur du photovoltaïque et de la méthanisation
8. La carrière de la butte Saint-Jean-d'Elle s'est largement étendue dans le flanc de coteau en vingt ans, tandis que celle de Guilberville s'est restreinte

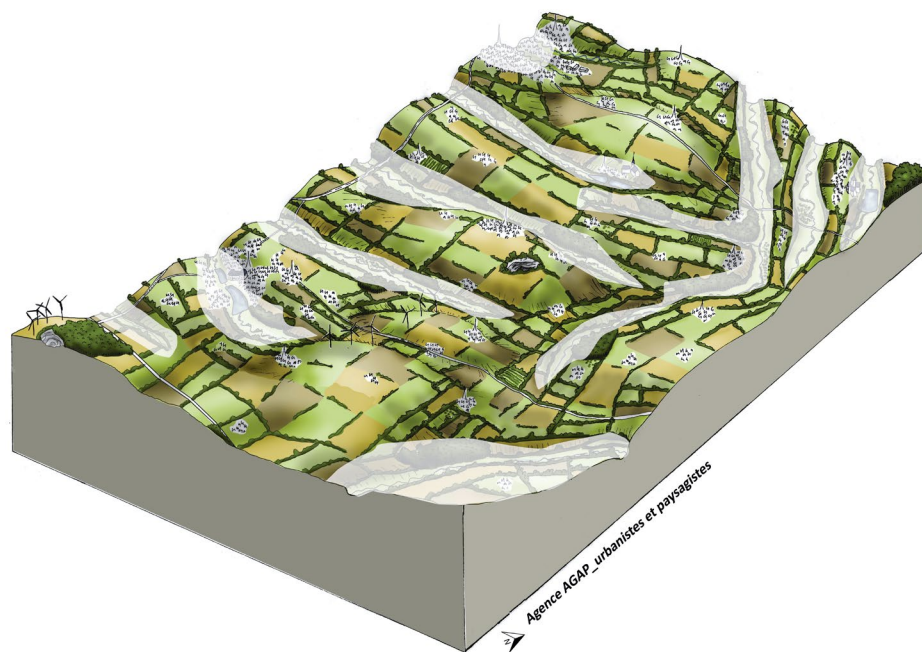
## Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'Etat et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage.

### Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

- **Dynamiques de la structure paysagère n° 1 : le bocage en tableaux sur les versants et lignes de crête**



L'atlas de 2001 constatait une altération du bocage, un agrandissement des parcelles agricoles et l'augmentation de la culture de maïs, qui ont pour conséquence l'ouverture des paysages. De nouveaux bâtiments

d'élevage imposants étaient alors implantés dans les paysages. Il était noté des extensions urbaines au sein de l'aire d'attraction de Saint-Lô. Ces dynamiques évolutives se sont confirmées ces vingt dernières années et semblent se poursuivre.

Le Saint-Lois s'est lancé dans une politique « zéro émission de carbone », qui a permis l'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Torigny-les-Villes en 2007 et 6 autres sur la commune de Saint-Amand en 2011. Les grands mâts des éoliennes sont visibles de très loin, car ils sont situés sur les plus hautes lignes de crête de l'unité. Cette politique pourrait se tourner à l'avenir essentiellement vers le photovoltaïque et la méthanisation, car il n'est pas certain que l'éolien puisse trouver d'espaces supplémentaires pour s'installer.



Eoliennes de Saint-Amand, implantées sur les lignes de crête et ainsi soulignant le relief, à proximité du hameau du Mont-Canel, Saint-Jean-d'Elle.

La carrière de la butte de Saint-Jean-d'Elle s'est largement étendue dans le flanc de coteau en vingt ans. Mise à part en empruntant la route départementale 259 qui la traverse, son impact paysager reste assez limité car l'aire d'exploitation est bordée de boisements qui ferment les vues sur la carrière. Ce qui est également le cas de la carrière de Guilberville, inscrite dans un environnement boisé fermant les vues, dont la superficie a été réduite depuis 2001.

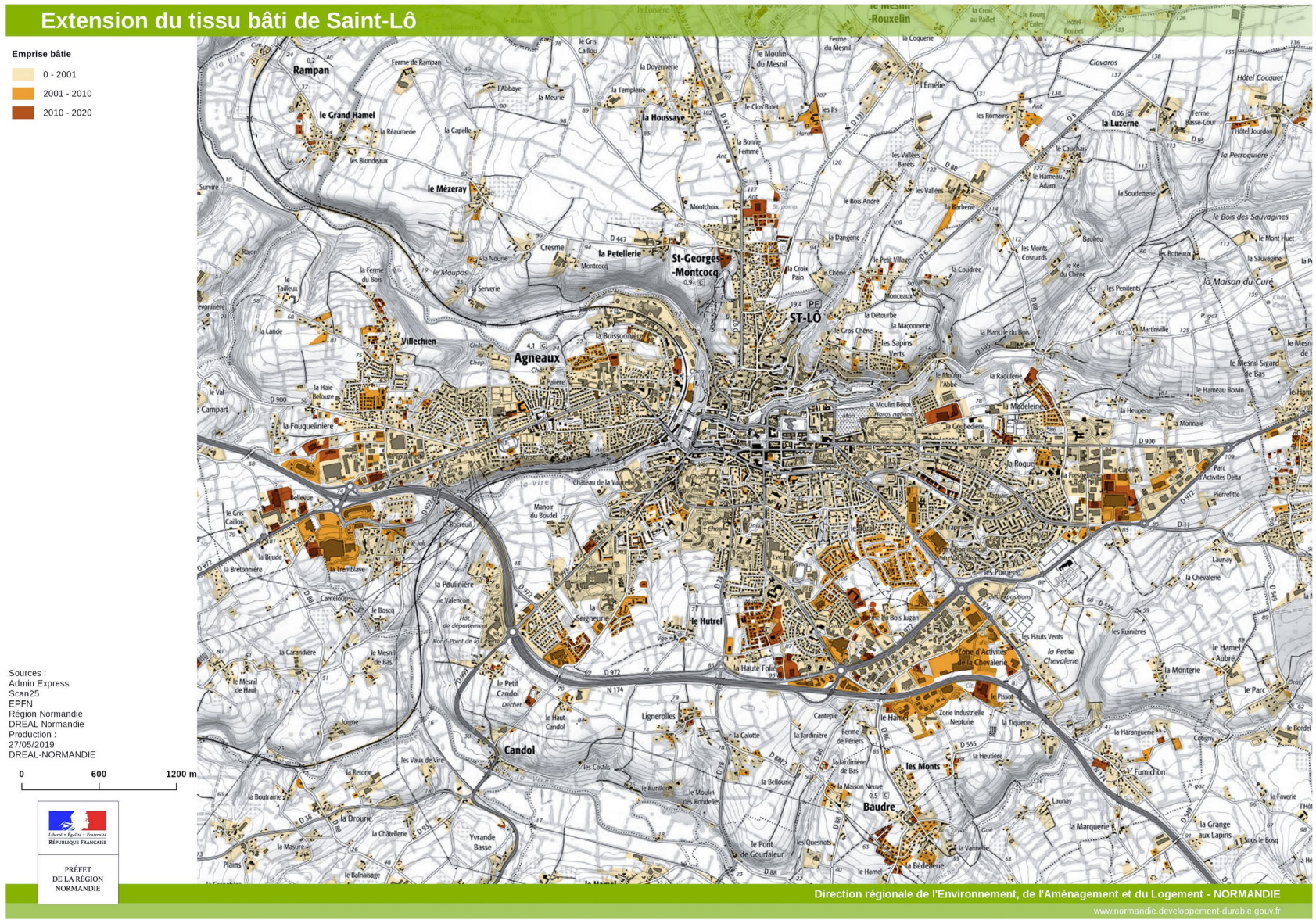
L'urbanisation sous forme pavillonnaire s'est étendue par petites touches dans toute l'unité. Cela conduit à un mitage progressif des campagnes et à une banalisation des paysages urbains et périurbains : les typologies de bâti et les choix de plantations marquent une rupture avec les paysages des bourgs anciens, car ils répondent à des codes standardisés nationaux qui diffèrent de ceux du bâti traditionnel local.



Saint-Clair-sur-Elle, entre 2000 et 2019 : plusieurs opérations en lotissements ont comblé les « dents creuses » et étendu le noyau urbain de Saint-Clair-sur-Elle (remonterletemps.ign.fr).

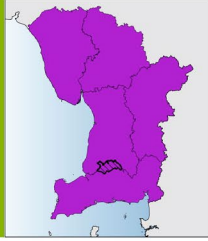
La façade est de Saint-Lô est particulièrement marquée par une extension urbaine, où l'habitat et les bassins d'activités prennent place le long des voies de contournement de la ville, sur des parcelles mesurant parfois 1 500 mètres carrés (cf. carte page suivante). Ces opérations d'aménagement ont entraîné des abattages de grands arbres issus du bocage, au détriment des seuils et silhouettes urbaines, ainsi que du cadre géographique et de la topographie.

Depuis 2001, les haies continuent d'être arrachées afin d'agrandir les parcelles, notamment dans la partie sud et est de l'unité. La destruction du bocage dans ce secteur se poursuit car le relief est moins important et ainsi plus facilement exploitable pour la culture intensive. Cela conduit à une ouverture des paysages et à la dégradation de l'emblématique bocage en tableaux. Les risques d'érosion des sols augmentent également. Toutefois, en comparaison avec le reste du département, le bocage de l'unité reste assez dense : sa densité est de plus de 8 kilomètres de linéaires de haies par km<sup>2</sup> (cf. carte de l'évolution du bocage page 23).



En vingt ans, l'urbanisation de Saint-Lô s'est étendue sur les franges périurbaines de la ville, sur les hauteurs des coteaux, sous forme de quartiers pavillonnaires ou de zones d'activité (exemple : au bord de la RD 972).

## Évolution du bocage - Le bocage en tableau de Saint-Lois



Evolution de la densité brute des haies entre 1998 et 2012 (en mètre / hectare)\*

- Evolution positive
- Evolution négative



Densité de haie en km/km<sup>2</sup> en 2010



Forêt > 50 ha

Echelons administratifs

- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture

Limites des départements

Tache urbaine > 500 ha

Cours d'eau

Réseau routier principal

1 chaussée

2 chaussées

\* Calcul réalisé au sein de cercles de 300 mètres de rayon répartis de manière uniforme par grappe de 4 sur l'ensemble du département (échantillonnage)

Sources :  
Admin express, IGN Geofila 2013, BD Carthage BD Topo, Etude statistique de la Direction départementale de l'Équipement de la Normandie : densité canopée de haies - DRAF 2018  
Production : 16/06/2020  
DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE  
www.normandie.developpement.durable.gouv.fr

Comparativement avec le reste du département de la Manche, l'unité paysagère conserve une maille bocagère assez dense, notamment dans sa partie nord. L'ouverture du bocage est existante mais assez limitée depuis vingt ans.

Plusieurs dynamiques agricoles ont impacté les paysages au cours des vingt dernières années. L'élevage laitier jusqu'alors dominant dans le Saint-Lois cède de plus en plus sa place à la production de viande bovine, ce qui entraîne, dans certains secteurs, une augmentation des surfaces de prairies. Par ailleurs, on note une légère augmentation de la culture de maïs depuis 2010 (cf. Diagnostic agricole du 16/04/2019, PLUi Saint-Lô Agglo), ce qui était déjà une dynamique soulevée par l'atlas de 2001. Par ailleurs, la déprise agricole génère, à terme, une extension des boisements.

Les pré-vergers traditionnels situés en lisière des bourgs continuent de disparaître progressivement, car les pratiques agricoles évoluent : les vergers intensifs de basse-tige sont privilégiés, ou bien d'autres cultures monospécifiques les remplacent.

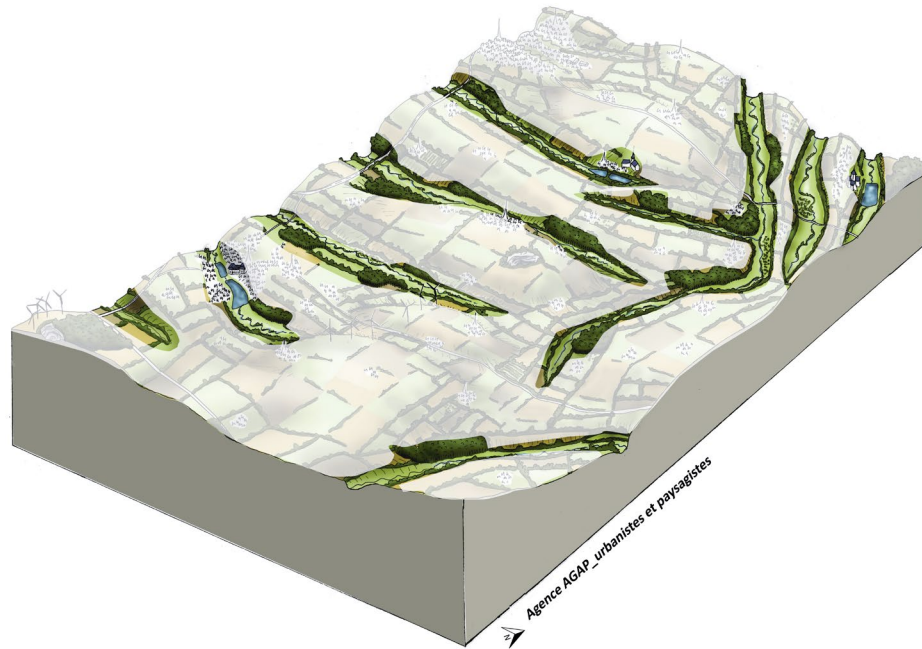
L'unité regorge de chemins creux propices au tourisme de nature qui se développe. Certains de ces chemins pourraient être menacés par un arrachage intensif et non maîtrisé des haies bocagères.



A proximité du hameau des Hyaumes, Saint-Amand, entre 2000 et 2019 : de nombreuses haies sont arrachées dans les coteaux en faveur de grandes cultures industrialisées, les fermes s'étendent avec de nouveaux hangars conséquents, des pré-vergers traditionnels sont arrachés : les paysages s'ouvrent ([remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr)).



● **Dynamiques de la structure paysagère n° 2 : les fonds de vallées boisés, intimes et humides**



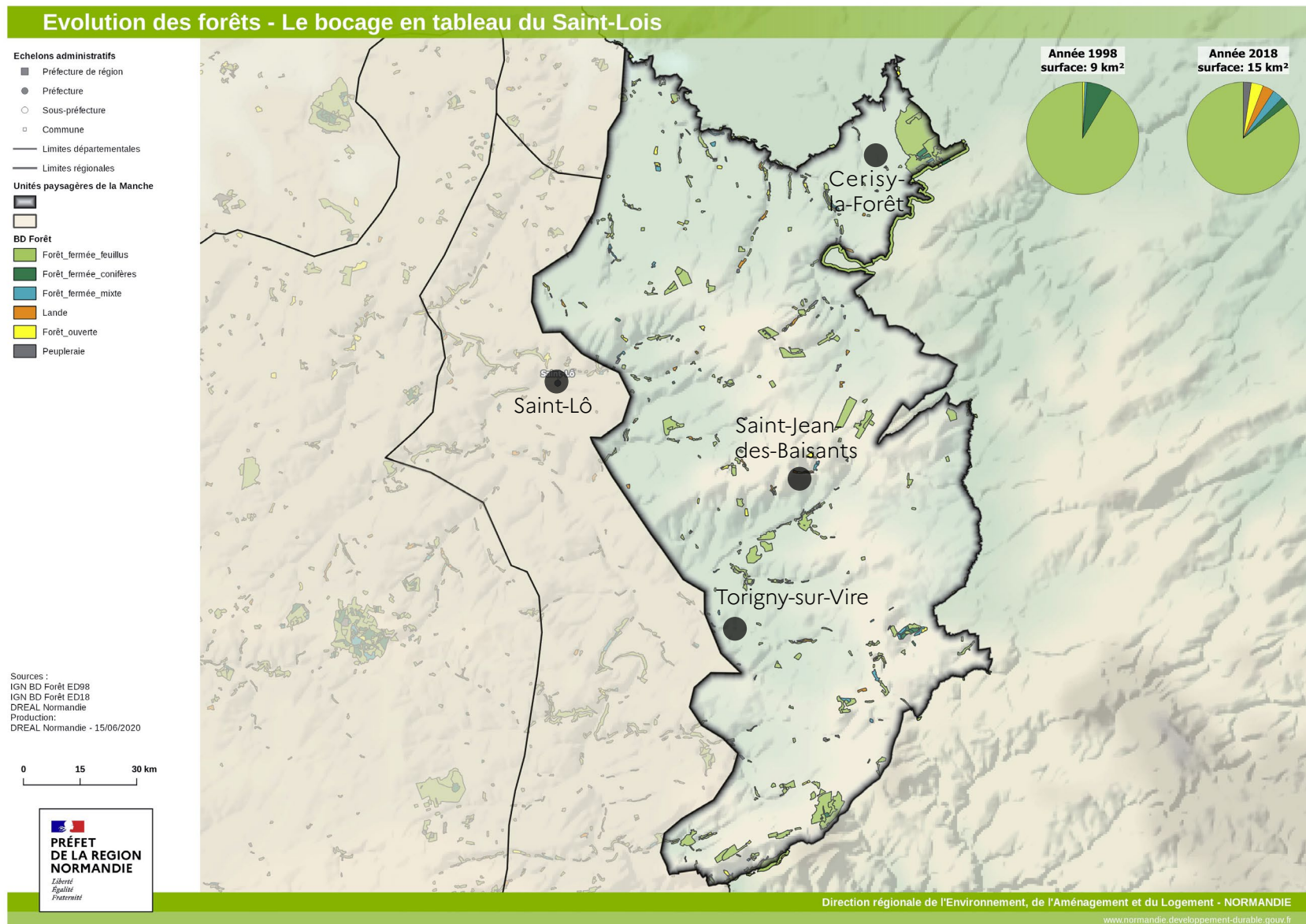
L'atlas de 2001 ne constatait pas d'évolutions paysagères particulières au sein des fonds de vallées herbagers. Ils restent d'ailleurs moins touchés par les dynamiques agricoles recensées à l'échelle de toute l'unité au cours des vingt dernières années.

Les prairies de fauche et de pâturage restent emblématiques de ces paysages humides. Les ripisylves de saules buissonnants se sont quant à elles étendues en vingt ans le long des cours d'eau. Les franges bocagères et boisées restent fidèles à ces paysages intimistes et verdoyants. Quelques parcelles ponctuelles s'enfrichent et participent au boisement des fonds de vallées. Possédant une surface forestière de 9 km<sup>2</sup> en 1998, l'unité paysagère a gagné 6 km<sup>2</sup> de boisements en vingt ans (cf. carte de l'évolution des boisements, page suivante).



Saint-Jean-de-Savigny, entre 2000 et 2019 : une ripisylve de saules buissonnants s'est développée le long du ruisseau de Branche, des parcelles annexes au fond de vallée se sont enfrichées (remonterletemps.ign.fr).

Depuis les années 1970-80, les usages qui entourent les plans d'eau s'orientent vers les loisirs, notamment la pêche, la promenade, la détente ou la photographie. Afin d'éviter de dénaturer le cadre naturel et bucolique des étangs, ces activités sont de plus en plus réglementées.



En vingt ans, les boisements de l'unité, très largement dominés par les feuillus, ont gagné 6 km<sup>2</sup> de surface, avec une palette arboricole qui s'est légèrement diversifiée et avec l'apparition de quelques landes, correspondant à l'enrichissement de certaines parcelles en fond de vallée.

## Les enjeux relevés par les ateliers publics

La question des dynamiques paysagères perçues sur le territoire amène des discussions sur un sujet essentiel pour les participants : la dégradation du bocage et la disparition des haies. Contrairement à plusieurs autres unités paysagères, l'origine de la disparition du bocage serait moins liée à l'évolution des pratiques agricoles avec l'agrandissement des parcelles, qu'au développement des axes routiers et l'implantation des parcs éoliens : « Ces aménagements ont vraiment dessiné un nouveau paysage ! » indiquent certains des participants.

### Ateliers du paysage

## Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Lors des ateliers, les participants ont soulevé exclusivement la question de la dégradation du bocage. En effet, l'évolution des pratiques agricoles, compte tenu des dispositions de la politique agricole commune (PAC), est à l'origine de l'agrandissement du parcellaire et de l'ouverture des paysages.

Les extensions urbaines et la disparition des traditionnels pré-vergers ne sont, quant à eux, pas du tout évoqués par les participants.

Dans l'objectif d'atteindre une autonomie énergétique du territoire en 2040 (cf. plan climat-air-énergie territorial), il faut s'attendre à un développement de l'éolien par petites entités et de la méthanisation dont les enjeux en termes d'impacts sur les paysages restent difficiles à appréhender (renforcement du réseau routier, modification des types d'élevage vers une intensification et la stabulation, mutation de la prairie vers la culture...). Pour le photovoltaïque, le schéma de cohérence territorial (SCoT) et le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Normandie l'interdisent au sol, il ne peut être installé que sur des bâtiments ou des sites déjà artificialisés tels que des friches industrielles.

## Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

### Atouts et opportunités

#### ● Un patrimoine paysager remarquable :

- les paysages du bocage en tableaux du Saint-Lois représentent un véritable patrimoine agricole et naturel, emblématiques de la Normandie ;
- les fonds de vallées encaissés et verdoyants, ainsi que les étangs aux côtés de bâtiments emblématiques (châteaux ou abbaye), situés en limite de bourgs sont une réelle valeur ajoutée pour l'unité.

### Faiblesses et menaces

#### ● Un bocage singulier toujours plus dégradé :

- les fermes se tournent vers des pratiques agricoles industrialisées. Cela encourage la déstructuration du bocage en tableaux et l'ouverture des paysages.

#### ● Une extension urbaine en périphérie de Saint-Lô, des bourgs et hameaux, sans cohérence paysagère :

- les façades et jardins des pavillons sont hétéroclites, ce qui banalise fortement les paysages environnant les hameaux et bourgs traditionnels.

#### ● Des activités industrielles à maîtriser :

- les projets d'éoliens doivent être réfléchis afin de ne pas dénaturer les paysages ;
- les potentielles extensions de carrières doivent rester discrètes dans le paysage ;
- les projets de méthanisation pourraient avoir des effets sur les paysages agricoles (remplacement des prairies par les cultures, intensification des pratiques d'élevage).

## Liste des communes concernées en tout ou partie

- La Barre-de-Sémilly
- Baudre
- Bérigny
- Beuvrigny
- Biéville
- Cerisy-la-Forêt
- Condé-sur-Vire
- Couvains
- Lamberville
- La Luzerne
- La Meauffe
- Le Mesnil-Rouxelin
- Montrabot
- Moon-sur-Elle
- Le Perron
- Saint-Amand-Villages (communes déléguées : Placy-Montaigu, Saint-Amand)
- Saint-André-de-l'Épine
- Saint-Clair-sur-l'Elle
- Saint-Georges-d'Elle
- Saint-Georges-Montcocq
- Saint-Germain-d'Elle
- Saint-Jean-d'Elle (communes déléguées : Notre-Dame-d'Elle, Précorbin, Rouxville, Saint-Jean-des-Baisants, Vidouville)
- Saint-Jean-de-Savigny
- Saint-Lô
- Saint-Louet-sur-Vire
- Saint-Pierre-de-Sémilly
- Torigny-les-Villes (communes déléguées concernées : Giéville, Guilberville, Torigni-sur-Vire)
- Villiers-Fossard

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie  
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80  
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

